

CHALLENGE DES ÉCOLES DE GOLF

FINALE RÉGIONALE GOLF DU ROCHAT- VENDREDI 29 AOÛT

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement particulier priment sur celles des règlements généraux.*

Rappel des ENJEUX et OBJECTIFS du Challenge National des Ecoles de Golf

- Développer l'approche du golf par l'activité, en situation réelle de Jeu et répondre à l'attente des jeunes
- Inciter les jeunes à jouer sur le parcours en dehors des entraînements organisés par les écoles de golf
- Expérimenter différents formats de jeu (seul ou équipe, score maximum, matchplay etc...)
(Cf. documents FFG du challenge sur extranet)

Objectifs et Moyens

- Animer par le jeu sur le parcours, les catégories U10/U12/U14/U16 dont l'index est compris **entre 20 et 54 (non classé)**
- Permettre aux plus jeunes joueurs de participer à une épreuve par équipes
- Inciter les Écoles de Golf à proposer des compétitions avec les repères jeunes
- Inciter les Écoles de Golf et les clubs à mettre en place des compétitions « ludiques » pour jeunes,
- Permettre en priorité à un groupe de jeunes joueurs et joueuses des catégories U10/U12/U14/U16 de s'identifier à son club, à son école de golf et à défendre ses couleurs,
- Inciter les jeunes à découvrir la compétition et l'esprit d'équipe dans un sport individuel.

Finale ouverte aux joueurs âgés de 16 ans maximum au 1er septembre 2025 - Index pris en compte au 1er septembre 2024

SÉLECTION

Clubs : La sélection se fait sur le classement régional du challenge des écoles de golf. Les 10 premiers clubs du classement régional au 15/07/2025 seront sélectionnés pour la finale. (Classement Extranet ffgolf)

Un courriel de convocation sera envoyé aux clubs concernés qui devront :

- **Confirmer leur présence** à contact@liguegolfbfc.org avant le 28 juillet.
- **Donner la liste de leurs joueurs** le lundi 18 août dernier délai

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Equipers : 6 joueurs ou joueuses âgés de moins de 17 ans au 1^{er} septembre 2025, inscrits dans une des 2 catégories du règlement du challenge des écoles de golf :

1^{ère} catégorie : 20 index < 53,9

2^e catégorie : Index 54 : non classé

- Index minimum à 20 pris en compte au 19 août 2025
- la somme des index des 6 équipiers doit être supérieure à 180
- 2 remplaçants par équipe sont autorisés pour caddeyer les enfants jouant l'épreuve

FORMULE DE JEU

3 Greensome en score maximum sur 9 trous. Equipes mixtes ou non au choix.

Définition du score maximum :

- Formule de jeu assimilée à un stroke play qui donne l'obligation de ramasser la balle après 8 coups (pénalités comprises) si la balle n'est pas tombée dans le trou. Le score marqué sur la carte sera 9.

Le total des 3 cartes de l'équipe donne leur ordre de classement. En cas d'égalité, le départage se fera sur la plus mauvaise carte. Les distances et repères de jeu seront ceux préconisés dans le vademecum fédéral pour les U12 et Benjamins (les Minimes sont ramenés aux distances Benjamins) :

CATÉGORIES	GARÇONS	FILLES
U12	GRIS	VIOLET
Benjamins et Minimes	JAUNE	ROUGE

Chariots électriques, appareils de mesure de distance et cadets interdits voir § 1.2-2 (8)

Horaires de départ : Pour tous à partir de 11h00

RÉCOMPENSES

1 coupe à l'équipe vainqueur

Récompenses à toutes les équipes de la 1^{ère} à la 10^e équipe

DROIT DE JEU ET PRISE EN CHARGE

Prise en charge par la Ligue :

- La location du Terrain
- 1 jeton/ joueur pour l'échauffement
- Cocktail et remise des prix

[Retour sommaire](#)